

Halte-garderie La Ruche

Procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2018 à 20h00

Présents : Solène Ambrosini, Jocelyne Gaille, Julien Griessen, Noémie Pavillard, Sandra Pella, Caroline Rosset, Angélique Veillard, Vanessa Willener, Sandrine Merminod, Marie-France Rod, Isabelle Nussbaum, Aurélie Favre, Sylvie Gaille, Delphine Humblet

Excusées : Catherine Sansonnens, Claire Bünzli, Laurence Fardel, Chantal Girardet, Stéphanie Glassey, Florence Rondeau, Caroline Wassmer

Absentes : Corina Curchod, Isabelle Därendinger, Charlene Jacot, Sandra Lombardot, Monika Markiewicz, Taïse Silva Teixeira

Sandrine Merminod ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Appel et lecture du procès-verbal 2017

En ce qui concerne l'appel, un tour de table est fait et chacun se présente. Delphine Humblet, secrétaire, prend note des personnes présentes.

Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 septembre 2017 par Delphine Humblet. Il est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité 2017 – 2018 présenté par Sandrine Merminod

28 août 2017	Petit déjeuner.
05 septembre 2017	Reprise avec 4 matinées.
19 septembre 2017	Assemblée générale.
13 décembre 2017	Noël de la Ruche à la grande salle de Corcelles. Bricolage avec les lettres du mot « Noël » et venue du Père Noël.
1^{er} juin 2018	Sortie du Comité, bowling suivi d'un souper.
25 juin 2018	Course d'école au refuge de Giez sur le thème de la coupe du monde de football.
29 août 2018	Petit déjeuner et accueil d'Aurélien Favre, nouvelle responsable le vendredi matin.
04 septembre 2018	Reprise de la garderie avec 4 matinées, mardi, mercredi, jeudi et vendredi. 20 enfants sont inscrits.

Présentation des comptes et nomination des nouveaux vérificateurs

Le solde des comptes au 1^{er} juillet 2017 était de 6'283.15. Dans les recettes, figurent notamment les cotisations, des dons de Fr. 177.50 de M. Lesquereux et Fr. 3'400.- versés par l'Association « Ecole des parents » de la Béroche qui s'est dissoute et les intérêts de la banque. Les charges se composent notamment des frais des responsables, de la course d'école, de la sortie du Comité et de la facture ECA. Le solde au 30 juin 2018 se monte à Fr. 10'650.05.

Les vérificatrices Laurence Fardel et Sylvaine Griessen ont validés ces comptes.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Sylvie Gaille informe que les cotisations seront désormais facturées une fois par année en janvier ou février.

Nomination des nouvelles vérificatrices : Solène Ambrosini et Noémie Pavillard se proposent et sont élues.

Divers

- Locaux** Depuis la rentrée scolaire, nous partageons les locaux de la Ruche avec l'UAPE (Unité d'accueil pour écoliers). Les nouvelles tables et les chaises ont été fournies par l'UAPE. Ce sont les élèves de 1-2P qui viendront dans les locaux de la Ruche.
- Inspection** Une responsable de l'OAJE (Office de l'accueil de jour des enfants) est venue faire une inspection le 07 juin 2018. Les extraits des casiers judiciaires ont été demandés aux responsables. Dans cette logique, ces mêmes documents auraient dû être demandés à tous les parents venant lors des matinées mais ça n'a pas été le cas. Cependant, quand un enfant doit aller aux toilettes, ce sera toujours la responsable qui ira avec l'enfant. Le parent présent peut évidemment accompagner son enfant. Sandrine Merminod informe que suite à cette inspection, elle a été nommée « directrice » en plus de « responsable ». Car selon la loi, la personne qui chapeaute une entité telle que notre halte-garderie doit également être sur le « terrain ». Catherine Sansonnens, présidente de l'association, n'étant pas responsable d'une matinée, elle reste présidente et Sandrine Merminod devient directrice de la structure.
- Les « 10 heures »** Chaque parent est libre d'apporter les « 10 heures » lors de sa matinée de présence. Merci de le signaler à la responsable pour ne pas se retrouver avec des « 10 heures » à double.
- Horaires** Pour le confort des enfants, il est important de respecter les horaires 08h30-11h00. Si vous arrivez trop tard, votre enfant risque de s'inquiéter en voyant tous les autres parents déjà là.
- Noël** La Fête de Noël aura lieu le mercredi 12 décembre 2018 à la grande salle de Corcelles.

Course d'école Elle sera organisée en juin. Les parents accompagnent leurs enfants mais ce n'est pas une obligation. Les petits frères et sœurs sont les bienvenus. Si des parents ont des idées lumineuses, elles sont les bienvenues. Si l'on peut prendre un moyen de transport public, c'est l'idéal, les enfants adorent. Il faut penser que la course doit pouvoir se faire par tous les temps, elle ne peut pas être renvoyée (certains parents prennent congé exprès ce jour-là) et il ne faut pas prévoir une rentrée trop tardive car les enfants sont vite fatigués.

La discussion est ouverte :

Les parents présents trouvent dommage de recevoir les groupes si tardivement. Il est ensuite compliqué pour eux de s'organiser.

Sandrine Merminod explique que si les groupes sont faits trop vite, il risque d'y avoir encore plusieurs changements. On essaiera de faire plus tôt la prochaine fois. Elle ajoute que le formulaire doit être rempli le plus précisément possible afin que l'on puisse satisfaire le mieux possible les demandes de chacun.

Pour terminer, Sandrine Merminod demande aux parents de ne pas hésiter à parler de la Ruche autour d'eux pour que la halte-garderie perdure.

Un « atelier bricolage » est organisé suivi d'une verrée pour terminer cette rencontre.

Concise, le 12 septembre 2018

Pour le procès-verbal :
Delphine Humblet

